

**ECOWAS
COMMISSION**



**COMMISSION DE LA
CEDEAO**

**COMISSAO DA
CEDEAO**

Quatrième réunion du Comité de Pilotage

**PROJET D'APPUI AU STOCKAGE DE SECURITE
ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST**

RAPPORT FINAL

Lomé, République Togolaise, 4 et 5 mars 2019

I. Introduction

1. A l'initiative de la Commission de la CEDEAO et sur invitation de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), s'est tenue, les 04 et 05 mars 2019 à Lomé en République Togolaise, la quatrième réunion du Comité de Pilotage du projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest.
 2. Ont pris part aux travaux les institutions et organisations membres du Comité de Pilotage suivants :
 - Le Département en Charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau (DAERE) de la CEDEAO, qui assure la Présidence du comité de pilotage ;
 - Le Département en charge de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement de l'UEMOA ;
 - La Direction des Affaires Humanitaires de la Commission de la CEDEAO ;
 - Le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) : Secrétariat Exécutif et Centre Régional AGRHYMET (CRA) ;
 - La Commission de l'Union Européenne ;
 - Les Délégations de l'Union Européenne au Burkina Faso et au Togo ;
 - L'Agence Française de Développement (AFD) ;
 - L'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) ;
 - Le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) ;
 - La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ;
 - Le Hub Rural ;
- Ont également prit part en qualité d'observateurs :
- Le Département en charge des Finances de la Commission de la CEDEAO ;
 - Le Département en charge des Ressources Humaines de la Commission de la CEDEAO
 - Le Réseau Ouest Africain des Céréaliéristes (ROAC) ;
 - Le Réseau des Société de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire (RESOGEST).
3. La liste complète des participants est jointe en annexe.

II. Objectifs

4. La quatrième réunion du Comité de Pilotage avait pour objectifs de :
 - a. Présenter et valider les rapports d'activité et financier de l'exercice 2018 ;
 - b. Présenter et discuter les acquis que le projet d'appui a permis d'engranger dans la mise en œuvre de la stratégie régionale de stockage ;
 - c. Présenter et discuter les perspectives de la stratégie régionale de stockage, les enjeux et conditions de la pérennisation de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire, et enfin,
 - d. Présenter, discuter et amender le PTBA 2019 et, statuer sur l'opportunité de prolonger la période de mise en œuvre et de clôture, sans incidence budgétaire.
5. La préparation et le secrétariat technique de la réunion ont été assurés par l'ARAA.

III. Cérémonie d'ouverture

6. Le **Commissaire en charge de l'Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la Commission de la CEDEAO**, M. Sékou SANGARE, dans son intervention, a fait le point des principaux acquis engrangés par le projet d'appui qui est dans sa quatrième année de mise en œuvre. On retient (i) la constitution d'un stock physique cumulé de 31 422,5 tonnes de céréales achetées auprès des producteurs de la Région, (ii) la mise en place des outils et des instruments de gouvernance de la Réserve (Comité de Gestion, Unité de Gestion de la RRSA intégrée à l'ARAA sous la forme de « Division Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (Division RRSA) », manuel de procédures), (iii) les interventions de la RRSA au Burkina Faso, au Niger et au Nigéria en soutien aux populations vulnérables, (iv) la rotation technique de la partie du stock entreposé au Ghana, (v) l'opérationnalisation du dispositif d'information ECOAGRIS. Il a aussi précisé les différentes dispositions en cours à la CEDEAO pour l'opérationnalisation de la réserve financière au sein du Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation (FRAA).

Il a rappelé dans cette perspective la signature de la convention de gestion du FRAA le 14 février 2019 entre la CEDEAO et la BIDC. Cela ouvre d'une part l'opportunité de la mise en place de la réserve financière, et d'autre part, des possibilités nouvelles de financement de besoins comme l'alimentation du bétail /ou la réserve fourragère pour l'élevage. Il a également mentionné le défi de renforcement du stockage au niveau national et local pour une mise en œuvre complète de la stratégie régionale de stockage de la CEDEAO. Cela implique une mobilisation des différentes parties prenantes pour poursuivre la mise en œuvre de toutes les activités qui ont été définies dans le projet. Il a souligné que l'appui à la CEDEAO pour la mise en œuvre de la RRSA fait partie d'une des initiatives pilotes soutenues par le G20. En outre, il a informé le Comité de pilotage des réformes institutionnelles décidées par la CEDEAO et la décision du Conseil des Ministres d'autoriser des recrutements permettant la prise en charge du personnel de la Division RRSA.

Pour finir, le Commissaire a réitéré la gratitude de la Commission de la CEDEAO à l'Union européenne pour le soutien financier consistant apporté à la région dans la mise en œuvre de l'ECOWAP.

7. Pour le **Représentant de l'AFD**, M. Jean René CUZON, intervenant en qualité de Chef de file de l'ECOWAP Donors Group, la stratégie régionale de stockage, dans laquelle s'inscrit la mise en place de la RRSA, est très ambitieuse et constitue l'un des éléments majeurs de l'ECOWAP. La Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire est sans aucun doute un des instruments les plus emblématiques de cette politique agricole régionale. Il s'est réjoui des différentes avancées enregistrées au cours des 3 ans de mise en œuvre du projet et de la qualité de la capitalisation qui en a été faite.

En effet, le document de capitalisation préparé à l'occasion du Comité de pilotage a permis de faire un point détaillé sur les acquis et enseignements et de projeter les prochaines étapes de l'opérationnalisation de cette stratégie régionale de stockage, en vue notamment de la pérennisation de la Réserve. Aussi, a-t-il, au nom des Partenaires Techniques et Financiers de l'ECOWAP, félicité le Commissaire pour la signature de la convention entre la BIDC et la Commission de la CEDEAO définissant les modalités de gestion du Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation ainsi que pour la première concrétisation des engagements financiers de la Commission en vue de son abondement. Pour terminer, il a insisté sur l'importance pour la CEDEAO de rendre compte prochainement au G20 de l'état de mise en œuvre de cette initiative pilote que le G20 s'est engagé à soutenir. Il a souhaité voir se renforcer la communication sur les résultats de la RRSA au niveau de l'ensemble des Etats de la région.

8. Le **Représentant de l'UE**, M. Hans-Christian BEAUMOND, dans son allocution, a rappelé le contexte de financement du projet. Il a précisé que le projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest fait partie des mesures de soutien de l'UE effectuées dans le cadre de l'Alliance Globale pour la Résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest (AGIR) et s'inscrit dans la volonté de renforcer la capacité de réponse de la région Afrique de l'Ouest aux crises alimentaires, dans une perspective de sécurité et souveraineté alimentaire régionale durable.

Tout en rappelant les retards significatifs (18 mois) observés au démarrage du projet qui n'ont pas été intégralement rattrapés à ce jour, il a convié les membres du COPIL, non seulement à dresser un état

des lieux précis de l'exécution du projet, mais aussi à apprécier les conditions nécessaires à la viabilité des réalisations et à leur pérennisation. Une attention particulière devra être portée sur l'état de mise en œuvre des recommandations du dernier CoPil, de l'évaluation mi-parcours et du suivi « Results Oriented Monitoring » (ROM). Il a pour finir, posé la problématique des conditions permettant une extension de la période de mise en œuvre opérationnelle du projet qui devra être discutée.

9. **Le Directeur de Cabinet, M. Dindioque KONLANI, Représentant le Ministre de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique de la République togolaise** a, dans son intervention, transmis les félicitations et la reconnaissance des plus hautes Autorités du Togo à la Commission de la CEDEAO pour les différents résultats atteints dans le processus d'opérationnalisation de la décision de mise en place d'une Réserve régionale adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) en 2013.

Il s'est félicité du rôle stratégique joué par le Ministre en charge de l'Agriculture du Togo en 2018 dans la mise en place et le fonctionnement des organes de gouvernance de la réserve régionale de sécurité alimentaire (présidence de la réunion du CTMS AERE pour l'examen du projet de règlement portant création du Comité de Gestion de la RRSA et du Comité ad hoc de gestion de la RRSA pour la réponse régionale à la crise alimentaire au Sahel).

Il a exprimé la reconnaissance du Gouvernement togolais à l'Union européenne qui finance le projet et aux autres partenaires de mise en œuvre que sont : l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) et le CILSS. Pour terminer, il a formulé le souhait que les échanges du Comité de pilotage débouchent sur des recommandations pertinentes en vue de permettre la poursuite de la dynamique engagée pour l'atteinte des objectifs fixés à la RRSA par les plus hautes instances de la CEDEAO.

10. Par la suite, les institutions suivantes sont intervenues pour adresser des messages introductifs avant le début des débats du Comité de Pilotage :

- La Commissaire chargée des Finances de la CEDEAO, Mme Halima AHMED, s'est félicitée d'avoir été invitée à prendre part aux travaux de la quatrième réunion du Comité de Pilotage. Elle a souligné l'importance de la sécurité alimentaire à travers la RRSA s'inscrivant dans l'agenda des priorités de la Commission de la CEDEAO. Elle a rappelé les dispositions en cours au sein de la Commission en vue la transparence budgétaire, la reddition des comptes et les procédures de passation des marchés pour satisfaire aux recommandations des sept piliers de l'Union européenne. Remerciant les Partenaires Techniques et Financiers pour leur appui constant à la CEDEAO, elle s'est engagée à la poursuite des activités sur les fonds souverains de la CEDEAO pour en assurer leur durabilité.
- Le Directeur Général du CILSS/CRA, M. Souleymane OUEDRAOGO, a mis l'accent sur les performances de la composante ECOAGRIS et formulé le vœu que le présent comité de pilotage apportera des réponses nécessaires aux besoins de financement complémentaire pour la consolidation des activités de ECOAGRIS.
- Le président du ROAC, M. Soumaila SANOU, intervenant au nom des organisations professionnelles régionales agricoles, a exprimé la ferme détermination des OP à soutenir et s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de la stratégie régionale de sécurité alimentaire. Il a souhaité que tout soit mis en œuvre pour l'implication des OP dans tout le processus d'intervention de la RRSA. Il a insisté sur l'importance de la mise en œuvre des activités de la composante 3 en faveur du renforcement des capacités des OP dans le stockage de proximité.
- Le Directeur de l'Agriculture de l'UEMOA, M. Seyni HAMADOU, intervenant au nom du Commissaire chargé de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement, a réitéré l'engagement de l'UEMOA pour œuvrer à l'aboutissement du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Rappelant la bonne coopération entre la CEDEAO et l'UEMOA (représentation de la CEDEAO au G20 de Russie) sur la RRSA, il a informé le Comité de Pilotage que la proposition de convention tripartite sur la Réserve régionale est en cours de relecture au sein de la Commission de l'UEMOA.
- Le représentant de l'AECID, M. Carles Puigmarti BORRELL, a souligné le caractère novateur du Projet d'appui au stockage régional de sécurité alimentaire comme instrument efficace pour faire

face aux crises alimentaires qui affectent les pays de l'Afrique de l'Ouest, en soutien aux populations les plus vulnérables. Il s'est réjoui des progrès enregistrés par le projet en 2018, notamment la remise des stocks aux pays avec cependant comme défi majeur, leur reconstitution « Grain pour Grain ». Il a enfin souligné la nécessité d'assurer la durabilité des opérations de la Réserve par la prise en charge sur les ressources propres de la CEDEAO du personnel dédié à la RRSA.

IV. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

11. L'ordre du jour suivant a été adopté :

- **Session 1**: Etat de mise en œuvre des recommandations et présentation du rapport d'exécution 2018 ;
- **Session 2** : Principaux acquis, difficultés et leçons apprises au bout de 3 ans de mise en œuvre du projet d'appui au stockage ;
- **Session 3** : Les enjeux de pérennisation des acquis et les perspectives du projet d'appui au stockage ;
- **Session 4** : Présentation des principales orientations pour l'élaboration du PTBA 2019 ;
- Présentation des principales conclusions et des recommandations ;
- Présentation, amendement et adoption du rapport ;
- Réunion restreinte des parties contractantes sur les implications des recommandations du CoPil et adoption d'une feuille de route détaillée.

V. Déroulement des travaux

12. Les travaux se sont déroulés en plénière articulés autour de présentations suivies de discussions et recommandations.

Session 1 : Etat de mise en œuvre des recommandations et présentation du rapport d'exécution 2018

13. D'importants efforts ont été consentis pour la mise en œuvre des recommandations de la troisième réunion du comité de pilotage du projet (20 mars 2018) et des quatre réunions du Comité Technique de Suivi (CTS) tenues en 2018. On retient que sur les 66 recommandations :

- 46 ont été réalisées (69,7 %) ;
- 19 sont en cours de mise en œuvre (28,7 %) : ces activités engagées en partenariat avec d'autres acteurs se poursuivent actuellement ;
- 1 n'a pas été mise en œuvre (1,6 %) : cette activité portant sur l'acquisition de produits nutritionnels (farines enrichies) n'a pu être réalisée du fait du caractère périssable de ces produits, entraînant une réorientation nécessaire de l'activité.

14. Les recommandations du suivi ROM et de l'évaluation à mi-parcours ont été réintégrées dans les recommandations des CTS et du CoPil 2018. Cependant, au cours des échanges les points d'attention du suivi ROM ont été passés en revue. Sur les dix recommandations, seules deux portant sur (i) la prise en charge du personnel du projet par la CEDEAO et (ii) la finalisation du dispositif de réserve financière n'ont pas encore été menées à terme. Un tableau spécifique annexé au rapport annuel 2018 présentera l'état de mise en œuvre des recommandations du suivi ROM et fera objet de suivi régulier au cours des différentes réunions du CTS.

15. La présentation du rapport d'exécution 2018 a mis en avant les principales réalisations du projet au titre de l'exercice et ce pour chacune des composantes :

Composante 1 : Mise en place et fonctionnement de la Réserve Régionale

- Renforcement de l'ancrage institutionnel de la RRSA :
 - o Instauration de l'UTGR en division de l'ARAA dans le cadre de la réforme institutionnelle ;

- Adoption du Règlement par le Conseil des ministres de juillet 2018 : création du Comité de gestion et Bureau exécutif ;
- Mise en place d'un organe transitoire par le CTMS-AERE pour gérer la crise 2018 : le Comité Ad hoc de Gestion ;
- Renforcement de la capacité de stockage et d'intervention de la RRSA :
 - Acquisition de 20 244 tonnes de céréales (maïs, sorgho, mil et riz) sur les 21 000 tonnes de l'appel d'offres dont 12 345 tonnes entreposées et 7 899 tonnes en cours de livraison ;
 - Conduite du troisième appel d'offres pour l'achat de 756 tonnes de céréales ;
 - Préparation des outils contractuels entre la CEDEAO et les entreprises de production pré-qualifiées pour la contractualisation des approvisionnements en produits nutritionnels : cahier des charges + contrats cadres, procédure de pré sélection ;
 - Lancement du processus de pré-qualification des entreprises éligibles (liste restreinte) pour la fourniture de produits nutritionnels : AMI, sélection sur dossier, contrôle sur site ;
 - Certification des infrastructures de stockage additionnelles d'une capacité de 8 000 tonnes mises à la disposition de la RRSA par l'OPAM à Koutiala, Sikasso et Ségou au Mali ;
- Validation technique du document de capitalisation des bonnes pratiques de gestion des stocks et du code de conduite sur la gestion des stocks de sécurité alimentaire par les Etats membres ;
- Préparation d'un projet de directive instituant un code communautaire relatif à la gestion des stocks (à soumettre au CTMS – AERE puis au Conseil des Ministres statutaires de la CEDEAO) ;
- Amorce de la composante financière de la RRSA : modalités validées (CTMS-AERE de 2018 à Ouagadougou) ;
- Définition des instruments financiers opérationnels de la Réserve financière sous l'égide BIDC/CEDEAO.

Composante 2 : Appui aux systèmes de stockage nationaux et leur mise en réseau (RESOGEST)

- Conception et validation par les Etats membres du mécanisme de mutualisation des 5% des stocks nationaux (Cadre de coopération du RESOGEST) ;
- Elaboration et validation du guide pour la définition/révision des politiques nationales de stockage dans un cadre régional harmonisé ;
- Elaboration de la situation de référence en matière de politique nationale de stockage ;
- Signature de MoU entre la CEDEAO et 10 Etats membres ;
- Renforcement de l'institutionnalisation du RESOGEST :
 - Adoption de ses statuts et règlement intérieur et octroi de l'accord de siège par le Gouvernement du Burkina Faso ;
 - Signature de MoU entre le RESOGEST et la CEDEAO ;
 - Voyage d'échange d'expérience du stockage en silos au Nigéria.

Composante 3 : Appui et mise en réseau des systèmes de stockage de proximité

- Lancement du processus de production des référentiels régionaux et organisation d'un séminaire régional fondé sur les travaux de capitalisation et l'expérience inter-OP et ONG/acteurs spécialisés dans l'appui au stockage de proximité (ROPPA, APSS, RBM, ROAC, Afrique Verte, etc.) ;
- Organisation de deux rencontres avec les Organisations de producteurs et élaboration de projets de conventions et avenants à la convention de financement.

Composante 4 : Systèmes d'information ECOAGRIS

- Conduite de trois missions de plaidoyer dans le cadre du renforcement du partenariat entre le Centre Régional AGRHYMET et le Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO, IFPRI et les partenaires techniques et financiers du CILSS en marge du RPCA ;
- Soumission de l'accord de partenariat dans le cadre de la mise en place du Comité Technique Régional ECOAGRIS (CTR), pour avis et signature aux institutions régionales et internationales partenaires notamment le CORAF, UEMOA, AfricaRice, FAO, IFPRI/ReSAKSS ;
- Formation de vingt-huit cadres pour la maîtrise, la gestion du serveur national et l'exploitation de la plateforme à raison de deux par pays (13 francophones et la Gambie). Il reste à former huit cadres des pays suivants : Nigéria, Libéria, Sierra Léone et Ghana ;
- Formation de trois experts Base de Données ECOAGRIS et deux informaticiens du Centre Régional AGRHYMET pour la prise en main de la plateforme ECOAGRIS ;
- Amélioration de la version anglaise de la plateforme ECOAGRIS à travers un atelier tenu à ACCRA (Ghana) ;
- Peuplement de la plateforme ECOAGRIS avec les données des sept dernières années (2011 – 2017) dans quinze pays sur les dix-sept ;
- Elaboration de douze rapports pays des sessions d'analyse Outcome Analysis (OA) ;
- Actualisation de sept tableaux d'analyse d'impact sur les moyens d'existence des ménages ;
- Réalisation de deux nouveaux Profils HEA en milieu rural (Togo et Guinée) ;
- Réalisation d'un nouveau profil HEA urbain (Tchad) ;
- Evaluation conjointe de la sécurité alimentaire et des marchés dans les dix-sept pays de l'espace CILSS/CEDEAO ;
- Conduite de l'analyse du cadre harmonisé dans les dix-sept pays de l'espace CILSS/CEDEAO ;
- Lancement et mise à jour régulière du site web ECOAGRIS : <http://ecoagris.cilss.int/>.

Composante 5 : Aide à la décision et renforcement des capacités globales de l'ARAA

- Production des notes techniques (11 notes en 2018) et Suivi régulier par la Cellule Info-Stocks de la situation alimentaire des pays de la CEDEAO ;
- Participation aux rencontres de concertation technique régionale sur les perspectives agricoles et alimentaires au Sahel en Afrique de l'Ouest (PREGEC) ;
- Appui à l'harmonisation des critères de déclenchement des réserves nationales et régionales, appui différencié aux pays (plans de contingence nationaux et régional et plans de réponse nationaux) ;
- Mise en œuvre de la campagne d'information aux OP ;
- Etude sur les modalités de gestion des réserves de sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest et les partenariats public-privés dans la gestion des stocks ;
- Revue de qualité du manuel de procédures ;
- Renforcement des capacités globales de l'ARAA (page anglaise du site Web de l'ARAA, production de 3 bulletins d'information trimestriels « Echos des stocks alimentaires ») ;
- Conduite de la mission ROM de l'Union Européenne sur les composantes 1, 2 et 3 tenue du 1 au 15 février 2018 ;
- Organisation de la réunion du Comité Technique Ministériel Spécialisé - Agriculture, Environnement et Ressources en Eau (CMTS-AERE) ;
- Organisation de la réunion du Comité ad hoc de Gestion pour statuer sur les requêtes de 4 pays : Burkina Faso, Cap Vert, Niger et Sénégal ;
- Tenue régulière des réunions du Comité Technique de Suivi (CTS) : 4 réunions en 2018 ;

- Production des rapports d'exécution annuels AFD (30 juillet 2017 - 29 juillet 2018) et AECID (25 juillet 2017 au 25 juillet 2018).

16. En termes financiers, le tableau ci-dessous présente le taux d'exécution par composante pour l'année 2018 et durant toute la période de mise en œuvre du projet.

Composante	Taux d'exécution budgétaire en 2018 (engagements)	Taux cumulatif d'exécution budgétaire (engagements) depuis démarrage du projet
Composante 1	69,6%	79,0%
Composante 2	31,1%	1,1%
Composante 3	0,0%	16,1%
Composante 4	107,5%	85,8%
Composante 5	62,7%	63,5%
Global (C1+C2+C3+C4+C5)	67,2%	66,7%

17. A la date du 31 décembre 2018, les cinq composantes sous gestion AFD, AECID et CILSS/CRA ont engagé 12 488 118 euros, soit un taux d'exécution budgétaire de 67,2% en progression de 2,9 points de pourcentage par rapport à 2017.

Points de discussion de la session 1

18. Les discussions sur la mise en œuvre des recommandations et l'exécution des activités en 2018 ont principalement porté sur les points suivants :

- Taux d'exécution budgétaire : une situation exacte et complète de l'exécution budgétaire du projet devra également prendre en compte les fonds sous gestion directe de l'UE ;
- Faible taux d'exécution budgétaire des composantes 2 et 3 : des actions de renforcement devront être entreprises pour améliorer les engagements liés aux activités relatives aux stocks nationaux et de proximité qui constituent une partie importante de la stratégie régionale de stockage ;
- Etat de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours du projet et de l'évaluation ROM : Plusieurs actions en réponse aux recommandations ont été mises en œuvre à travers le programme d'activité du projet. Aussi, les réunions du Comité Technique de Suivi (CTS) mis en place pour le suivi rapproché des activités du projet ont servi de cadre de suivi de la mise en œuvre de ces différentes recommandations ;
- Etat de mise en œuvre des recommandations formulées par les structures indépendantes contractées pour la vérification de la qualité des infrastructures de stockage : une évaluation de la mise en œuvre des recommandations faites par les structures de contrôle est réalisée par l'UTGR pour s'assurer des bonnes conditions de stockage de céréales de la RRSA ;
- Suivi du respect des engagements de reconstitution grain pour grain des céréales de la RRSA mobilisées par les pays sous forme d'intervention (Burkina Faso, Niger et Nigéria) et de rotation technique (Ghana) : Dans le cadre des MoU signés entre les Etats bénéficiaires des interventions et la CEDEAO, une stratégie de suivi à un double niveau politique et technique est mise en œuvre portant sur les interventions auprès des populations vulnérables (rapports sur l'utilisation des vivres) et sur le processus de reconstitution des stocks. Deux pays sur quatre à savoir le Ghana et le Burkina Faso ont déjà engagé les actions de reconstitution des stocks.
- Niveau d'appropriation du processus de mise en place de la RRSA par les pays et les Organisations de producteurs : un important travail d'information / communication et de dialogue avec les Etats membres a été conduit en 2018 et se poursuit. Les Organisations de

producteurs formulent le souhait d'être informées et impliquées dans la gestion des interventions et dans les opérations de reconstitution des stocks au niveau des pays.

- Intégration de la Réserve financière au sein du Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation : le Fonds régional pourra financer les activités relatives à la Réserve financière.

Recommandations

19. Les recommandations suivantes ont été formulées :

- Communiquer aux partenaires techniques et financiers, le rapport de suivi de la mise en œuvre des recommandations faites par le cabinet de certification des infrastructures de stockage ;
- Renforcer le suivi des engagements des Etats relatifs à la reconstitution grain pour grain des stocks mis à leur disposition ;
- Evaluer l'impact de la distribution des vivres auprès des bénéficiaires ;
- Renforcer les interventions dans les pays et au niveau des stocks de proximité.

20. A l'issue de cette session, le rapport d'activités 2018 prenant en compte les recommandations a été validé.

Session 2 : Principaux acquis, difficultés et leçons apprises au bout de 3 ans de mise en œuvre du projet d'appui au stockage

21. La présentation a concerné les contraintes, les acquis et les enseignements basés sur l'expérience en 3 ans d'appui à la stratégie régionale structurée autour des trois lignes de défense :

1. Stockage de proximité :

22. Dans les zones déficitaires, les principales contraintes soulignées sont :

- Au plan interne, les difficultés se rapportent à la maîtrise des différentes opérations conduites par l'institution locale de stockage : approvisionnements (période, prix, réception/contrôle poids et qualité), à la maîtrise de la conservation des produits, à la qualité et l'entretien des infrastructures, à la politique de déstockage (prix, modalités), à la disponibilité des fonds de roulement et l'accès à des lignes de crédit, à la gestion financière, etc. ;
- Au plan externe, les difficultés tiennent principalement à trois facteurs qui remettent en cause leur fragile équilibre économique qui sont (i) la volatilité des prix et au risque de « retournement du marché », (ii) les interventions des pouvoirs publics et de la Communauté humanitaire lors des crises dans les zones d'implantation des stocks de proximité (iii) la multiplicité et les disparités des modalités d'appui aux organisations de stockage de proximité, avec l'absence d'harmonisation des approches.

23. Dans les zones excédentaires, les principales contraintes sont liées :

- au processus de mise en œuvre des marchés ;
- aux acteurs impliqués ;
- à l'environnement externe.

24. Les acquis portent sur le renforcement des capacités des OP à la base (producteurs agricoles et éleveurs) qui mettent en œuvre les systèmes de stockage de proximité ainsi que l'appui à leurs réseaux régionaux (ROPPA, ROAC, APESS et RBM) et la production de référentiels régionaux.

2. Les stocks nationaux

25. Au niveau de la deuxième ligne de défense, les contraintes soulevées sont entre autres : l'absence de schéma unique de gestion des réserves, les disparités de définition et d'objectifs d'utilisation des catégories de stocks entre les pays et les disparités des modes de gestion techniques et des outils de gouvernance des stocks.

26. Les acquis portent sur : (i) le dialogue avec les pays pour identifier les priorités et appui au renforcement des capacités des institutions publiques, (ii) l'appui aux pays et à la région dans l'élaboration/ actualisation des plans de contingence/réponses, (iii) le renforcement des capacités du RESOGEST et (iv) l'appui à l'opérationnalisation du mécanisme de mutualisation des stocks et la capitalisation des bonnes pratiques et élaboration d'un code de conduite de gestion des stocks.

3. La Réserve régionale

27. A l'origine de l'initiative de la définition d'une stratégie régionale de stockage, les principales contraintes étaient :

- L'inexistence d'un mécanisme régional de solidarité et de réponse aux crises alimentaires (nationales et régionales) ;
- L'inexistence d'un outil complémentaire aux efforts nationaux en cas de crise alimentaire ;
- Le délai long de mobilisation de stocks alimentaires sur le marché international et risque de rupture d'approvisionnement en produits alimentaires ;
- La souveraineté régionale dans la réponse aux crises alimentaires.

28. Avec l'appui du projet, les acquis ont porté essentiellement sur la mise en place des outils de gouvernance, les procédures d'opérationnalisation et les instruments d'intervention.

29. L'analyse transversale a conduit à identifier huit grands enjeux :

- L'articulation et la complémentarité des trois lignes de défense : du concept aux réalités... ;
- L'importance cruciale de règles claires, transparentes et connues, qui sont la clé d'une non politisation des réserves alimentaires, antagonique avec leur pérennité ;
- La fonction hybride des stocks : sécurité alimentaire et régulation des marchés ;
- L'importance d'une plus grande prévisibilité des interventions publiques et d'arrangements explicites avec les organisations professionnelles et le secteur privé ;
- La pertinence des stocks physiques dans les pays côtiers du Golfe de Guinée ;
- La nécessité de déployer les espaces de dialogue et de concertation interinstitutionnels ;
- L'importance d'une meilleure coordination des interventions en réponse aux crises et d'une affirmation du leadership de la CEDEAO ;
- L'inscription résolue de la réserve régionale dans le marché régional et dans la construction de la sécurité alimentaire régionale.

30. Les participants ont salué la qualité du document de capitalisation soumis à leur appréciation et formulé les recommandations suivantes :

- Conduire une capitalisation complémentaire approfondie sur les opérations d'approvisionnement avec notamment pour chaque appel d'offres, une analyse des fournisseurs, la décomposition des coûts, y compris l'ensemble des coûts de transaction, les difficultés liées au transit transfrontalier et les coûts induits (pertes, délais...). Cette capitalisation pourrait utilement être complétée par une analyse comparée des procédures et des coûts des approvisionnements des stocks publics nationaux et des stocks de proximité, en veillant toutefois à comparer le comparable.
- S'assurer que les Plan nationaux de réponse (PNR) prennent en compte la RRSA et renforcer le dispositif de suivi évaluation des PNR ;
- Faciliter par le dialogue avec les PTF dans les pays, la cohérence des interventions dans les choix des réponses aux crises ;
- Renforcer l'appropriation par les pays des trois lignes de défense.

Session 3 : Les perspectives

31. La présentation a fait ressortir que le système régional de réserves alimentaires fondé sur trois lignes de défense est une construction sur au moins 10-15 ans. Dans le cadre du déploiement de la stratégie régionale de stockage, un ensemble de chantiers doivent être privilégiés :

- a. Assurer le renforcement concomitant des trois lignes de défense car elles sont interdépendantes ;
- b. Mettre en œuvre les cinq instruments qui assurent la transparence et l'efficacité du système régional de réserves (manuel de procédures de la RRSA, code de conduite pour la gestion des stocks nationaux, charte des bonnes pratiques des stockeurs de proximité, dispositif ECOAGRIS en tant que pourvoyeur d'informations fiables, dispositif de suivi-évaluation intégré dans le S&E de l'ECOWAP/PDDAA).
- c. Après trois ans d'expérimentation des règles et procédures, identifier les domaines pour lesquels les performances peuvent être améliorées et les coûts réduits (acquisition, contrôle qualité, suivi) ;
- d. Contractualiser les relations entre les lignes de défense, notamment entre les stocks de proximité et les SNS tant pour les achats en zones excédentaires que pour les interventions en zones déficitaires ;
- e. Concevoir et mettre en place des instruments innovants de financement (instruments de la Réserve financière avec la BIDC, mécanisme de financement de la commercialisation par les OP, systèmes de couverture des risques dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds régional) ;
- f. Clarifier progressivement les objectifs assignés aux réserves alimentaires à chacun des niveaux et clarifier les interactions entre les différentes formes de stockage ;
- g. Revoir les critères de déclenchement : le déclenchement chronologique et successif des trois lignes de défense ne correspond pas à la réalité ;
- h. Renforcer le dialogue avec le Département commerce, douanes et libre circulation sur deux sujets ;
- i. Renforcer le dialogue avec le Département en charge de l'action humanitaire sur deux sujets ;
- j. Développer les partenariats avec le secteur privé (renforcement des capacités des opérateurs privés et des organisations professionnelles à se positionner sur les marchés institutionnels, promotion de la tierce détention impliquant des stockeurs privés, des OP et le système financier, contractualisation avec des entreprises de production qualifiées pour la fourniture des produits nutritionnels, promotion des chaînes de valeur et des organisations interprofessionnelles).

32. Les participants ont salué la pertinence des perspectives et des chantiers présentés et leur adéquation avec la stratégie régionale de stockage. Le Comité a formulé les recommandations suivantes :

- Dégager les chantiers qui relèvent du projet et ceux qui relèvent des missions régaliennes de la CEDEAO. Pour les chantiers relevant du projet, la nécessité pour le CoPil de disposer très rapidement d'une priorisation des activités et d'une planification mettant en exergue les délais de réalisation nécessitant une extension de la période de mise en œuvre du Projet d'appui ;
- Développer un chapitre spécifique consacré au dispositif d'information ECOAGRIS et à l'aide à la décision, incluant les enjeux liés au déploiement du Cadre Harmonisé et à la nécessité de prendre un règlement de la CEDEAO en vue de son application systématique et afin de créer les conditions de sa pérennisation ;
- Renforcer le rôle du RESOGEST dans la mise en réseau des stocks nationaux.

Session 4 : Présentation des principales orientations pour l'élaboration du PTBA 2019

33. Tenant compte du principe d'extension de la période de mise en œuvre du projet d'appui, cette session s'est principalement fondée sur la revue et la réorientation des activités pour la phase finale.

34. Dans ce cadre, la Commission de la CEDEAO a présenté les principes directeurs de la programmation dans le cadre d'une extension du projet :

- Planification des activités basée sur les composantes et activités conventionnées

- Prise en compte des activités déjà contractualisées/ engagées
- Transfert de ressources entre composantes
- Engagement de la CEDEAO pour une prise en charge progressive :
 - Du personnel de la Division RRSA/ARAA à partir de janvier 2020 ;
 - Des coûts de fonctionnement de la Division RRSA/ARAA à partir de janvier 2020 ;
 - Des organes de gouvernance de la RRSA (Comité de Gestion et Bureau Exécutif) et de ECOAGRIS à partir de janvier 2020 ;
 - Des coûts récurrents de stockage à partir de 2021.
- Préparation / consolidation des outils pérennes : Réserve Financière, approvisionnement en produits nutritionnels, mécanisme financement des OP et du secteur privé... **mais mise en œuvre sur financement CEDEAO**
- Intégration de chantiers « nouveaux » compatibles avec les activités contractuelles :
 - Elaboration d'un business model en lien avec la capitalisation sur les opérations d'approvisionnement ;
 - Négociations OMC (collaboration avec Département Commerce et Douanes),
 - Reporting G20 ;
 - Implication des OP et du secteur privé dans le stockage ;
 - Mécanismes de financement et couverture des risques du stockage et commercialisation OP et secteur privé ;
 - Capitalisation générale / conférence régionale sur le stockage et construction d'un partenariat régional/multilatéral

35. Ainsi, les grandes lignes d'activités qui feront l'objet du PTBA de la phase d'extension du projet sont présentées par composante comme suit :

Composante 1 : Mise en place et fonctionnement de la Réserve Régionale

- Transfert progressif du personnel et des coûts de fonctionnement des organes sur les ressources propres de la CEDEAO ;
- Finalisation des outils de gouvernance ;
- S'appuyer sur la Coopération française à travers l'AFD pour engager et relancer le dialogue sur le stockage de sécurité alimentaire au sein du G7/G20 ;
- Elaboration d'une note de contribution sur les politiques de stockage pour la négociation à l'OMC.

Composante 2 : Appui aux systèmes de stockage nationaux et leur mise en réseau (RESOGEST)

- Appuis aux pays : Formulation/révision des politiques nationales avec des dynamiques différenciées ;
- Formation des gestionnaires de stocks ;
- Appui au RESOGEST, autonomisation et responsabilisation dans la mise en œuvre du mécanisme de mutualisation d'au moins 5 % des stocks nationaux au profit de la RRSA.

Composante 3 : Appui et mise en réseau des systèmes de stockage de proximité

- Production des référentiels régionaux sur le stockage de proximité (Stratégie, Charte, Outils) ;
- Renforcement des capacités des gestionnaires de stocks de proximité (cursus de formation) ;
- Appuis structurants aux quatre réseaux d'OP et leurs membres ;

- Conception des instruments novateurs de financement du stockage et de la commercialisation par les OP et le secteur privé.

Composante 4 : Systèmes d'information ECOAGRIS

- Renforcement de la gouvernance au niveau régional et national et Appropriation de la plateforme par les pays et systèmes régionaux : prise en charge CEDEAO/UEMOA/CILSS dès 2020 ;
- Poursuite du peuplement de la plateforme ;
- Suivi des différentes catégories de stocks via la plateforme ;
- Valorisation / exploitation des données pour l'aide à la décision ;
- Capitalisation des acquis et enseignements du projet.

Composante 5 : Aide à la décision et renforcement des capacités globales de l'ARAA

- Renforcement de la Cellule Info-Stocks ;
- Appuis aux services communs et renforcement capacités ARAA ;
- Finalisation du Manuel de procédures (y compris un module pour l'achat d'aliment bétail) ;
- Appui aux Plans nationaux de réponse ;
- Capitalisation finale et conférence régionale sur le stockage.

Recommandations

36. Les membres du Comité de Pilotage ont salué la pertinence des activités proposées dans les différentes composantes et recommandé à l'unanimité à l'Union européenne une extension sans coût additionnel de la période de mise en œuvre opérationnelle du projet de 18 mois à compter de fin mai 2019. Ils ont également convenu des points suivants :

- **La transmission par la Commission de la CEDEAO à l'UE au plus tard le 15 mars 2019 de la requête officielle d'extension précisant l'engagement de la CEDEAO sur le recrutement progressif du personnel de la Division RRSA, le projet de PTBA sommaire et les modalités d'insertion de la réserve financière dans le FRAA ;**
- **La traduction en PTBA des activités retenues pour la phase d'extension en vue de leur validation par le CTS au plus tard fin mars 2019 prenant en compte :**
 - o le dialogue avec la Communauté humanitaire, en particulier autour des plans de réponse ;
 - o la capitalisation complète et approfondie des acquis du système régional de réserves de sécurité alimentaire et la mobilisation de la communauté internationale autour de ces résultats dans le cadre d'une conférence internationale ;
 - o La mobilisation à titre exceptionnel du solde de 10% de la convention de financement AGRHYMET-DUE Niamey pour la poursuite des activités de la composante 4 ;
 - o La mobilisation des ressources en gestion directe par la Délégation de l'UE à Ouagadougou pour la capitalisation, l'évaluation finale et la communication-visibilité du projet.

Fait à Lomé, le 5 mars 2019

Ont signé

Pour la CEDEAO
Le Commissaire Agriculture, Environnement et Ressources en Eau
Président du Comité de Pilotage

Sékou SANGARE

Pour l'Union européenne

Hans-Christian BEAUMOND

Pour l'AFD

Pour le CRA/CILSS

Pour l'AECID

Jean René CUZON

Souleymane OUEDRAOGO

Carles Puigmarti BORRELL

Annexe 1 : Liste des participants